

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES TRAVAUX NEUFS****AVIS D'ADJUDICATION**

Le **mardi 25 novembre 2003** à **10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

les travaux détection incendie à exécuter dans l'intérêt du Hall Sportif du Lycée technique Joseph Bech à Grevenmacher

Envergure:

1 central de détection incendie, 90 détecteurs, 15 boutons poussoirs 17 sirènes, 1 central téléphonique, 2.500 m câbles

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

Le début des travaux est prévu pour le mois de février 2004

La durée des travaux est de 30 jours ouvrables par intermittence.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur candidature écrite au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à:

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions" Boîte Postale 112 L-2011 Luxembourg Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration **au plus tôt le jeudi 30 octobre 2003.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 51 à 64 du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: **"Soumission pour travaux détection incendie dans l'intérêt du Hall Sportif du Lycée technique Joseph Bech à Grevenmacher"** doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Luxembourg, le 27.10.2003
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES TRAVAUX NEUFS****AVIS D'ADJUDICATION**

Le **mercredi 3 décembre 2003** à 10 heures du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-

Esprit à Luxembourg, à l'ouverture de la soumission concernant

les travaux de façades et verrière de la Galerie à exécuter dans l'intérêt de la 4e extension de la Cour de Justice des CEE à Luxembourg/Kirchberg.

Envergure de l'objet:

travaux de façades et verrière du lot "Galerie":
- Travaux de façades extérieures 660 m²
- Travaux de couverture verrières 1950 m²
- Travaux de façades intérieures 2450 m²
- Maquettes prototypes

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires.

La durée prévisible des travaux est de 300 jours ouvrables, répartis sur 30 mois (plusieurs interventions).

La début des travaux est projeté pour juin 2004.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions" Boîte Postale 112 L-2011 Luxembourg Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **jeudi 30 octobre 2003.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 51 à 64 du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: **"Soumission pour les travaux de façades et verrière dans l'intérêt de la 4e extension de la Cour de Justice des CEE à Luxembourg/Kirchberg"** doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

Le présent avis a été communiqué au Supplément du Journal Officiel des CEE le 20 octobre 2003 aux fins de publication.

Luxembourg, le 27 octobre 2003
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

MINISTERE DE L'ECONOMIE FEDER OBJECTIF 2 (2000-2006)**2e APPEL A PROPOSITIONS DE PROJETS**

Pour la période 2000-2006, le Luxembourg bénéficie d'un important soutien de l'Union européenne en faveur de la reconversion économique et sociale de certaines zones au sud, à l'est et au nord du pays. Ainsi, au travers du Fond européen de développement régional (FEDER), le Luxembourg dispose d'une

enveloppe globale de 41 millions € de cofinancement communautaire au titre de l'objectif 2.

Le DOCUP (Document unique de programmation) établi par le Ministère de l'Economie en partenariat avec la Commission européenne, est le document stratégique de référence du programme.

Ce programme vise à soutenir la reconversion économique et sociale des zones en difficulté structurelle dans les secteurs de l'industrie et des services, les zones rurales en déclin et les zones urbaines en difficulté.

Il est accompagné d'un Complément de programmation mettant en oeuvre la stratégie et les axes prioritaires d'intervention et contenant les éléments détaillés au niveau des mesures lesquelles doivent s'insérer les projets.

Un premier appel à candidatures a été lancé en date du 8 juillet 2002 qui a généré un certain nombre de projets qui sont actuellement en voie de réalisation.

Le Ministère de l'Economie - l'autorité de gestion du programme - souhaite cibler les nouvelles candidatures essentiellement sur les mesures 3.1., 3.2., 3.3., 4.1. et 4.2. qui connaissent une sous-consommation actuellement.

Par ailleurs tout projet ayant des dépenses sur les années 2001, 2002 et 2003 sera traité prioritairement.

Les projets potentiels devront s'intégrer dans le cadre de l'une des mesures suivantes:

• *Mesure 1.1: Amélioration de l'environnement productif des régions*

• *Mesure 1.2: Soutien au développement et à la diversification des activités économiques locales*

• *Mesure 1.3: Soutien au développement touristique*

• *Mesure 2.1: Reconversion des friches à des fins économiques et urbanistiques*

• *Mesure 2.2: Promotion et amélioration des cadres de vie défavorisés*

• *Mesure 3.1: Renforcement des capacités de recherche et de développement technologique*

• *Mesure 3.2: Sensibilisation à l'innovation au niveau des procédés, des produits et des marchés*

• *Mesure 3.3: Recherche et développement de nouveaux pôles de compétence technologique*

• *Mesure 4.1: Renforcement des logiques environnementales et soutien au développement des techniques environnementales*

• *Mesure 4.2: Développement ou adaptation des infrastructures en respect des contraintes environnementales*

Les propositions de projets sont à introduire avec la référence "Feder objectif 2 (2000-2006)" au Ministère de l'Economie, cellule Politique Régionale, L-2914 Luxembourg,

pour le **17 novembre 2003** au plus tard (version papier et e-mail).

Pour toute information supplémentaire concernant le programme, la liste des zones éligibles et la fiche de candidature, les intéressés sont priés de s'adresser au numéro téléphonique 478-4127 ou de consulter le site du Ministère de l'Economie: www.eco.public.lu/activites/direction_industrie/politique_regionale/objectif_2.html

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**ADMINISTRATION DES BATIMENTS PUBLICS DIVISION DES TRAVAUX NEUFS****AVIS D'ADJUDICATION**

Le **vendredi 19 décembre 2003** à **10:00 heures** du matin, il sera procédé aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10 rue du St-Esprit à Luxembourg, à l'ouverture des soumissions concernant

1) les travaux de revêtement de sol en schiste

Envergure de l'objet:

Revêtement de sol en schiste: 8'500 m²
Plinthes en schiste: 3'200 ml

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires

La durée des travaux est de: 80 jours ouvrables.

Le début des travaux est prévu pour début 2004.

2) les travaux de revêtement de sol en terrazzo

Envergure de l'objet:

Revêtement de sol en dalles de terrazzo: 1'450 m²

Revêtements de marches d'escalier en dalles de terrazzo: 1'050 m²

Plinthes en terrazzo: 1'500 ml

Les travaux sont adjugés en bloc à prix unitaires

La durée des travaux est de: 60 jours ouvrables.

Le début des travaux est prévu pour début 2004

à exécuter dans l'intérêt du Lycée Technique à Esch/Alzette - Raemerich.

Les amateurs sont tenus d'introduire leur **candidature écrite** au moins 1 jour ouvrable avant de retirer le dossier de soumission à

l'Administration des Bâtiments publics "Soumissions" Boîte Postale 112 L-2011 Luxembourg

Télécopieur: 46 19 19 - 555

Les plans, cahiers de charges et bordereaux de soumission sont à la disposition des candidats à l'adresse de l'administration au plus tôt le **lundi 3 novembre 2003.**

Les offres qui sont établies sur des bordereaux qui n'ont pas été retirés à l'adresse indiquée ci-avant ne sont pas prises en considération.

Les pièces conformes aux prescriptions des articles 51 à 64 du règlement grand-ducal du 7 juillet 2003 et portant l'inscription: **"Soumission pour les travaux dans l'intérêt du Lycée Technique à Esch/Alzette - Raemerich"** doivent se trouver aux bureaux de l'administration des Bâtiments publics, 10, rue du St-Esprit à Luxembourg, avant l'heure fixée pour l'ouverture.

La date d'envoi du présent avis au Supplément du Journal Officiel des CEE est le 27 octobre 2003.

Luxembourg, le 27 octobre 2003
La Ministre des Travaux publics
Erna Hennicot-Schoepges

Annonce CNA
Quadri 2 col x 3,1 cm

Annonce "Transfair"
Quadri 3 col x 20 cm